



Pourquoi voter aux élections du Parlement européen?

L'Union européenne (UE) prend des décisions qui vous concernent dans votre vie de tous les jours. Elle s'occupe de nombreux problèmes importants et pratiques, en aidant les entreprises à surmonter la crise financière, par exemple, ou en diminuant le chômage. On lui doit un environnement plus propre, des aliments plus sûrs, des déplacements plus faciles et des appels téléphoniques moins chers.

Comment faire entendre **votre voix** dans les décisions de l'Union européenne?

Grâce au **Parlement européen**, qui est élu pour vous représenter, ainsi que tous les autres citoyens de l'Union européenne.

Le Parlement européen joue un rôle de premier plan dans les prises de décision de l'Union européenne.

En voici quelques exemples:

Le budget et les finances	2
La crise financière et le plan de relance	2
Le changement climatique et l'environnement	3
Le marché intérieur.....	5
Les transports	6
La politique sociale, l'emploi et l'éducation	7
La sécurité alimentaire et l'agriculture.....	9
Justice, liberté et sécurité.....	10
L'élargissement.....	11
L'Union européenne dans le monde	12

Le budget et les finances

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a joué un rôle majeur dans la création de l'euro?

L'euro, introduit en 1999, est maintenant utilisé par 329 millions de personnes dans seize pays de l'Union européenne. Il est devenu une devise mondiale qui compte. La monnaie européenne unique facilite les échanges commerciaux de part et d'autre des frontières. Elle permet aussi d'acheter en comparant les prix selon les pays et de voyager sans avoir à faire de change. La zone euro représente plus de 16,5 % du PIB mondial et plus de 30 % du commerce mondial (commerce intracommunautaire inclus).

- **Saviez-vous** que le rôle du Parlement européen est déterminant dans l'attribution des 133 milliards d'euros du budget annuel de l'Union européenne?

Actuellement, 45 % du budget, soit environ 60 milliards d'euros, va au soutien de la compétitivité, de la croissance et des emplois, ainsi qu'à la réduction de l'écart de richesse entre les régions les plus riches et les plus pauvres. Cet écart a été réduit d'environ un sixième entre 2000 et 2006.

- **Saviez-vous** que le vote du Parlement européen est décisif dans l'attribution des 7,5 milliards d'euros que l'Union européenne consacre chaque année à la recherche et au développement?

Ainsi, en ce moment même, les chercheurs européens développent de meilleures techniques de protection des zones de basse altitude contre les inondations (pour protéger les habitations et les sources de revenus des personnes qui y vivent). De même, l'Union accorde des crédits de recherche et développement dans des domaines qui concernent tout un chacun, comme la santé, la sécurité alimentaire, les transports, les technologies, l'énergie ou l'environnement.

La crise financière et le plan de relance

- **Saviez-vous** que l'Union européenne contribue à protéger les entreprises grâce à un programme de sauvetage économique?

En cette période de crise financière, les chefs d'État et de gouvernement européens ont pris ensemble la décision de soutenir l'économie européenne. La riposte de l'Union européenne, approuvée par le Parlement européen, est un ensemble de mesures économiques dotées de 200 milliards d'euros, dont 14,4 milliards proviendront directement du budget communautaire. Ces mesures viseront particulièrement les petites et moyennes entreprises qui constituent la base de l'économie européenne.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne aide les personnes qui sont confrontées à des conditions économiques difficiles?

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, approuvé par le Parlement européen, dispose de 500 millions d'euros par an pour aider les personnes mise au chômage à retrouver un emploi.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne aide les États membres les plus touchés par la crise financière?

L'Union européenne a décidé de fournir une aide de 6,5 milliards d'euros à la Hongrie et de 3,1 milliards d'euros à la Lettonie. Cette «assistance communautaire» s'inscrit dans un effort d'aide international auquel prennent part le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. L'Union a de plus engagé 50 milliards d'euros pour fournir une aide supplémentaire au besoin.

- **Saviez-vous** qu'entre 2007 et 2013, l'Union européenne dépensera environ 350 milliards d'euros pour stimuler la croissance économique et créer davantage d'emplois, surtout dans les régions les plus pauvres d'Europe?

Le Parlement européen a approuvé le financement de centaines de milliers de projets dans le but de réduire l'écart entre les régions les plus pauvres et les plus riches de l'Union européenne, tout en stimulant l'emploi et la compétitivité dans toute l'Europe et en améliorant la coopération transfrontalière entre les différentes parties de l'Union.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne a pris des mesures pour protéger votre épargne?

Le Parlement européen a approuvé une législation qui porte le niveau de garantie minimale de l'épargne des particuliers à 100 000 euros en cas de faillite d'une banque européenne. La garantie minimale actuelle de 20 000 euros atteindra 50 000 euros d'ici la fin du mois de juin 2009, puis 100 000 euros à la fin de 2010. Les clients auront aussi un accès plus rapide à leurs dépôts en situation d'urgence.

Le changement climatique et l'environnement

- **Saviez-vous** que l'Union européenne a donné un élan réel à l'utilisation des énergies renouvelables?

Le Parlement européen a co-adopté une législation qui fixe des objectifs nationaux d'utilisation des énergies renouvelables pour produire l'électricité, chauffer et climatiser les constructions et faire rouler les véhicules. Le but est d'assurer, d'ici à 2020, un taux d'énergies renouvelables atteignant au moins 20 % de la consommation d'énergie totale de l'Union européenne.

- **Saviez-vous** que les voitures que vous conduisez sont maintenant plus sûres et plus écologiques grâce à l'Union européenne?

Le Parlement européen a approuvé un certain nombre de mesures qui rendent l'utilisation des voitures plus sûre et moins polluante.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne aide les centrales électriques à diminuer leurs émissions de CO₂?

Grâce à la législation que le Parlement européen a co-adoptée, les industries et les centrales électriques seront capables d'utiliser de nouvelles technologies de stockage permanent et sans danger du dioxyde de carbone (CO₂) sous terre, ce qui leur permettra de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne a renforcé les règles d'utilisation en Europe des substances chimiques considérées comme dangereuses?

Le Parlement européen a co-adopté une nouvelle législation sur les substances chimiques qui est entrée en vigueur en 2007 et qui garantit une utilisation sûre de quelques 30 000 substances potentiellement dangereuses. C'est aux industriels du secteur chimique que revient la charge d'évaluer et de garantir la sécurité des substances chimiques. Ce règlement est appelé «REACH» (pour «enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances CHimiques»).

L'Union européenne encourage aussi les industriels à intégrer plus de matières plastiques biodégradables dans les sacs ou les tasses en plastique, les emballages des aliments, les pots de fleurs, etc.

- **Saviez-vous** que grâce à l'Union européenne, la vie marine est maintenant mieux protégée de la menace de pollution que représentent les pétroliers?

Avec l'aide du Parlement européen, les pétroliers à simple coque ont été bannis des eaux côtières européennes et un projet de prévention de la pollution est à l'œuvre pour aider les armateurs de pétroliers à gérer et à éviter les déversements de pétrole et de produits chimiques en mer.

- **Saviez-vous** que la politique commune de la pêche de l'Union européenne comprend des mesures pour empêcher la commercialisation des produits de la pêche illicite?

Répandue à l'échelle du globe, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée est devenue un problème international de premier ordre parce qu'elle épuise les réserves mondiales de poissons. En 2008, une proposition a été adoptée avec le soutien du Parlement européen pour prévenir, empêcher et éradiquer cette pêche.

- **Saviez-vous** que la qualité de l'eau des stations balnéaires européennes est maintenant soumise à de sévères règles de contrôle qui rendent la baignade plus sûre?

Grâce aux règles de l'Union européenne élaborées en collaboration avec le Parlement européen, la présence de bactéries fait l'objet de mesures scientifiques régulières. Si l'eau d'une plage n'atteint pas le seuil de qualité acceptable, une information appropriée sera rapidement mise à votre disposition sur place.

- **Saviez-vous** que depuis 2002, l'Union européenne a dépensé 1,5 milliard d'euros pour aider les États membres frappés par des catastrophes naturelles?

Le Parlement européen a approuvé la création du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour réagir en cas de catastrophe naturelle et soutenir les régions touchées. Il a déjà été utilisé vingt-six fois pour des catastrophes aussi diverses que des inondations, des incendies de forêt, un tremblement de terre, une éruption volcanique, des tempêtes et la sécheresse.

Le marché intérieur

- **Saviez-vous** que depuis sa création en 1992 avec l'aide du Parlement européen, le marché unique vous a enrichi?

Ces derniers temps, le marché unique a augmenté la richesse de l'Union européenne de près de 240 milliards d'euros par an, soit un gain estimé à 518 euros par an en moyenne pour vous ou pour tout autre citoyen de l'Union par rapport à une évolution sans marché unique. C'est le résultat de la réduction des formalités administratives et des obstacles aux échanges commerciaux que l'harmonisation des règles et des normes de produit a entraînée et qui a favorisé à son tour la concurrence, l'innovation et les investissements étrangers.

- **Saviez-vous** que le marché unique a entraîné la création de 2 750 000 emplois entre 1992 et 2006?

Le Parlement européen a joué un rôle important dans l'ouverture du marché unique tel que nous le connaissons aujourd'hui pour assurer la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes au sein de l'Union européenne.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a permis d'en finir avec les tarifs abusifs qui étaient pratiqués pour l'utilisation des téléphones portables d'un bout à l'autre de l'Europe?

Les frais d'itinérance ont baissé parfois jusqu'à 60 % quand vous utilisez votre téléphone portable à l'étranger.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne offre une panoplie commune de droits des consommateurs qui vous permet de faire vos achats en toute quiétude dans l'Union?

Avec l'aide du Parlement européen, l'Union européenne a établi des règles qui vous procurent dorénavant une garantie de deux ans valable dans toute l'Europe quel que soit le produit que vous achetez.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne vous a permis de choisir votre fournisseur de gaz ou d'électricité et d'économiser ainsi sur vos charges?

Le Parlement européen a contribué à mettre un terme aux monopoles sur le gaz et l'électricité et il a accentué la pression pour que les fournisseurs deviennent plus respectueux de l'environnement et plus efficaces.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne vous permet de monter votre entreprise et de la développer plus facilement? **Saviez-vous** que l'Union contribue à la création d'emplois dans le secteur des services?

Avec l'aide du Parlement européen, de nombreux obstacles financiers, juridiques et administratifs à la libre circulation, au libre-échange et à la concurrence ont été supprimés en Europe.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a pris part à l'adoption de règles spécifiques pour les jouets, les équipements électriques ou les chaudières à gaz, entre autres, qui assurent la protection de votre famille et vous permettent d'acquérir ces biens en toute confiance, que ce soit sur un étal de marché, dans un magasin ou sur internet?

Les règles de l'Union européenne obligent les producteurs et les distributeurs à veiller à la sécurité des produits qu'ils mettent sur le marché. Les normes sont particulièrement sévères pour les jouets. Les autorités de chaque pays contrôlent le respect de ces normes. Si un produit défectueux est découvert dans l'un des pays, un système d'alerte rapide permet de le retirer aussitôt de la vente dans toute l'Union.

- **Saviez-vous** que depuis 2004, les produits cosmétiques que vous utilisez, tels que les rouges à lèvres, les désodorisants, les savons, les dentifrices et les shampoings, ne sont plus testés sur des animaux dans l'Union européenne? **Saviez-vous** que si les ingrédients de ces produits cosmétiques ont été testés sur des animaux en dehors de l'Union, ils ne peuvent pas être vendus sur le marché européen?

Avec l'aide du Parlement européen, l'Union européenne a interdit sur son territoire les expérimentations sur les animaux pour les produits cosmétiques et leurs ingrédients, ainsi que la commercialisation des produits dont les ingrédients pourraient avoir été testés sur des animaux en dehors de l'Union. Grâce aux règles de l'Union et grâce au Parlement européen, vous êtes donc sûr qu'aucun animal n'a souffert dans un pays de l'Union pour que vous soyez beau.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne protège vos enfants des abus de publicité?

Le Parlement européen a récemment pris part à l'adoption d'une législation qui introduit des règles sévères pour les films publicitaires visant les enfants et ces règles s'appliquent aussi aux fournisseurs de programmes audiovisuels à la demande et au «placement de produit». Le «placement de produit», avec contrepartie financière, dans les programmes pour enfants est interdit. Les programmes pour enfants de plus d'une demi-heure ne peuvent être interrompus par des coupures de publicité que toutes les demi-heures.

Ces règles communes permettent aussi de regarder les chaînes des pays voisins, qui ne peuvent être bloquées en raison de l'application de lois nationales sur la publicité.

- **Saviez-vous** que, grâce à l'Union européenne, il existe dorénavant un numéro d'urgence unique pour toute l'Europe?

Le Parlement européen et la Commission ont fait en sorte que, depuis janvier 2009, vous pouvez appeler les urgences en composant le 112 dans n'importe quel pays de l'Union européenne.

Les transports

- **Saviez-vous** qu'il est maintenant interdit de majorer le prix de votre billet d'avion au moyen de «frais cachés», afin que vous sachiez exactement combien vous devez payer?

Grâce à un règlement co-adopté par le Parlement européen, vous pouvez maintenant voir immédiatement le prix total de votre billet. Les tarifs doivent inclure les taxes et les frais en tout genre ajoutés au prix de base du billet.

- **Saviez-vous** que les compagnies aériennes ne peuvent plus refuser de vous prendre à bord en raison de votre handicap?

Le Parlement européen a pris part à l'adoption d'une législation qui améliore les droits des personnes handicapées lors de leurs voyages en avion. De plus, l'assistance dont ils bénéficient à l'aéroport ne peut pas faire l'objet de frais supplémentaires.

- **Saviez-vous** qu'il est maintenant plus sûr de prendre l'avion grâce à la liste noire de l'Union européenne?

Grâce à un règlement adopté en coopération avec le Parlement européen, les compagnies aériennes qui ne respectent pas les conditions de sécurité sont inscrites sur une liste noire et interdites dans toute l'Union européenne.

La politique sociale, l'emploi et l'éducation

- **Saviez-vous** que l'Union européenne investit plus de 10 milliards d'euros par an pour offrir un meilleur accès aux offres d'emplois?

Grâce au Fonds social européen qui a été établi en accord avec le Parlement européen, l'Union européenne finance avec les États membres des projets permettant aux travailleurs et aux sociétés de s'adapter aux conditions de travail modernes. C'est là un des éléments principaux de la stratégie de l'Union pour la croissance et l'emploi, qui a pour but d'améliorer les qualifications des travailleurs et de leur offrir ainsi de meilleures perspectives d'emploi.

- **Saviez-vous** qu'à la suite d'une législation approuvée par le Parlement européen, les travailleurs temporaires de l'Union européenne ont les mêmes droits que les salariés permanents et des conditions de travail améliorées?

Les travailleurs temporaires de l'Union européenne représentent 10 % de l'emploi total dans l'Union, soit plus de 6 millions d'emplois. Grâce à la législation européenne, ils jouissent maintenant des mêmes conditions de travail de base que leurs collègues bénéficiant d'un contrat à durée déterminée. Cet accord maintient la flexibilité dont les sociétés ont besoin, tout en permettant aux travailleurs de mieux concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne accorde les mêmes droits à la mère et au père d'un nouveau-né?

Le Parlement européen a pris part à l'adoption d'une législation qui accorde trois mois de congé parental à chacun des parents. À la fin du congé parental, ils ont le droit de retrouver le même travail ou, éventuellement, un travail similaire ou équivalent. Les employeurs doivent satisfaire aux exigences minimales qui ont été convenues par tous les pays européens.

- **Saviez-vous** qu'avec l'aide du Parlement européen, la Commission européenne a créé EURES, un portail web conçu pour vous aider à chercher du travail dans 31 pays européens et pour vous fournir toutes les informations nécessaires à votre installation à l'étranger?

EURES (le réseau européen pour l'emploi) vous aide à trouver du travail dans toute l'Europe et vous ouvre la porte des autres pays de l'Union européenne, de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse.

EURES n'est pas seulement une mine d'offres d'emplois, il fournit aussi des conseils et des informations sur les conditions de vie et de travail en Europe, la sécurité sociale, le coût de la vie, les systèmes de santé et d'éducation des différents pays, la reconnaissance des qualifications et bien plus encore. EURES est aussi utile aux employeurs qui cherchent du personnel à l'étranger. EURES n'est pas un site purement virtuel: 700 conseillers sont à la disposition des demandeurs d'emploi et des employeurs pour les orienter dans le dédale du recrutement international.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne soutient les échanges culturels et la formation permanente de tous les citoyens européens?

Entre 2007 et 2013, l'Union européenne dépensera plus 8 milliards d'euros, approuvés par le Parlement européen, pour donner aux citoyens européens la possibilité d'acquérir une expérience internationale par l'intermédiaire de la formation permanente. C'est le but des programmes européens Erasmus, Comenius, Leonardo Da Vinci, Gruntvig, «Jeunesse en action», «Citoyens pour l'Europe» et Culture.

- **Saviez-vous** que le programme ERASMUS, créé avec l'accord du Parlement européen, a offert à 2 millions d'étudiants la possibilité d'étudier dans un autre pays de l'Union européenne?

Le programme ERASMUS accorde une bourse aux étudiants bénéficiaires. De plus, leur année d'étude à l'étranger compte pour leur diplôme. Il existe des programmes similaires (appelés Leonardo Da Vinci et Marie Curie) dans les domaines de la formation professionnelle et de la recherche.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne encourage les connexions internet entre les écoles d'Europe?

Depuis 2005, plus de 35 000 écoles européennes ont adhéré à l'initiative eTwinning qui fait partie du programme Comenius. Elle permet aux écoles de trouver, sans frais, des partenaires pour des projets scolaires communs utilisant internet. Soutenue par le Parlement européen, cette initiative a soulevé l'enthousiasme des élèves et des enseignants.

- **Saviez-vous** que les programmes de l'Union européenne permettent chaque année à des dizaines de milliers de jeunes gens de travailler et de voyager à travers l'Union?

1 500 000 jeunes ont déjà bénéficié des programmes de mobilité de la jeunesse. Pour la seule année 2007, plus de 40 000 jeunes ont participé à des échanges et près de 5 000 ont fait l'expérience du service volontaire européen. Le Parlement européen est un fervent partisan de ces échanges.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne soutient les échanges entre les villes et les villages d'Europe?

Pour la seule année 2008, les échanges culturels du programme «L'Europe pour les citoyens» approuvé par le Parlement européen ont concerné près d'un million d'Européens à travers des initiatives de 4 000 villes et 1 200 jumelages de villes.

La sécurité alimentaire et l'agriculture

- **Saviez-vous** que la PAC (politique agricole commune) ne tient plus seulement compte de la quantité mais aussi de la qualité des produits agricoles? **Saviez-vous** qu'elle encourage aussi les emplois ruraux et un développement rural durable?

Le Parlement européen s'est pleinement engagé dans la réforme de la PAC. Grâce aux réformes accomplies, l'Union européenne ne produit plus des montagnes d'excédents alimentaires, mais dispose d'une politique à long terme de développement rural durable.

- **Saviez-vous** que la PAC ne se résume pas à la distribution de subventions aux agriculteurs? **Saviez-vous** que l'Union européenne a récemment pris des mesures qui profitent directement aux consommateurs?

Le Parlement européen a pris part à la création d'un programme en faveur de la consommation de fruits à l'école, qui finance la distribution de fruits et de légumes dans les écoles d'Europe. Le Parlement européen a aussi approuvé le nouveau régime de distribution de lait dans les écoles, qui encourage la distribution de lait, de fromages, de yaourts et d'autres produits laitiers nutritifs à tous les enfants des écoles.

- **Saviez-vous** que vos aliments n'ont jamais été aussi sûrs?

Le Parlement européen a pris part à l'adoption d'un large éventail de mesures pour garantir en Europe la sécurité de la consommation des aliments et encourager un mode d'alimentation sain. Ces mesures couvrent toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire, «de la ferme à la table». Elles établissent des normes et un suivi concernant les plantes et les cultures, le bien-être et la santé des animaux et les importations de produits agricoles. L'Autorité européenne de sécurité des aliments a pour mission de donner un avis scientifique indépendant.

L'Union européenne fixe des règles rigoureuses pour l'agriculture biologique et empêche les fabricants d'«aliments diététiques» ou de produits amincissants de faire des déclarations inexactes ou infondées. La législation européenne sur l'étiquetage des aliments a pour but de donner aux consommateurs toutes les informations nécessaires pour qu'ils opèrent leurs choix en connaissance de cause.

- **Saviez-vous** que les fonds européens aident la recherche à produire une énergie propre à partir des déchets agricoles?

Le Parlement européen a approuvé un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020 et pour y parvenir, les chercheurs travaillent à de nouvelles techniques de transformation des déchets agricoles (tels que la paille, le chaume et l'engrais) en une source d'énergie renouvelable respectueuse de l'environnement.

Justice, liberté et sécurité

- **Saviez-vous** qu'il est devenu plus facile encore de passer les frontières intérieures de l'Union européenne?

Le Parlement européen a soutenu l'élargissement de l'espace Schengen. Cet espace sans contrôles aux frontières intérieures s'étend maintenant à vingt-deux États membres (c'est-à-dire tous les États membres sauf Chypre, la Roumanie, la Bulgarie, l'Irlande et le Royaume-Uni, ces deux derniers pays ayant choisi de ne pas en faire partie) et à trois États associés (la Norvège, l'Islande et la Suisse).

- **Saviez-vous** que le Parlement européen soutient le combat que mène l'Union européenne contre la criminalité, lequel consiste, par exemple, à appréhender les trafiquants de drogues ou les passeurs d'immigrants clandestins en Europe?

Pour combattre ces activités criminelles, l'Union européenne finance la collaboration entre les États membres et les actions qu'ils mènent, ainsi que l'équipement de navires, d'avions et de satellites avec des systèmes de traque.

Le Parlement européen est un acteur important de l'élaboration des règles d'entrée dans l'Union, qui assurent un passage des frontières fluide, tout en maintenant la sécurité.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a joué un rôle de premier plan dans la conception d'une politique efficace de renvoi des immigrés clandestins, soucieuse cependant du respect de leurs droits? **Saviez-vous** que le Parlement européen a par ailleurs appelé à la mise en place de voies d'entrée légales des immigrants dans l'Union européenne?

Le Parlement européen a approuvé des règles de coopération entre les États membres dans la lutte contre l'immigration clandestine. En 2006, par exemple, 500 000 immigrés clandestins ont été interceptés dans l'Union européenne, selon les estimations, et 40 % d'entre eux ont été renvoyés dans leur pays d'origine.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen soutient les mesures de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la sécurité?

Les initiatives soutenues par le Parlement européen ont permis à la police et aux autorités judiciaires de tous les États membres de l'Union européenne de joindre leurs forces pour assurer une coopération plus efficace au niveau européen, au moyen d'EUROPOL pour la police et d'EUROJUST pour les autorités judiciaires. Des résultats concrets ont été enregistrés dans toutes sortes d'affaires criminelles transfrontalières. Ainsi, l'opération conjointe «Koala» a permis à Europol et Eurojust de démanteler un réseau de pédophiles impliquant 2 500 criminels dans le monde entier.

En 2006, l'efficacité des mécanismes européens de lutte contre le terrorisme a permis de déjouer près de 600 actes terroristes dans onze États membres de l'Union. Les États membres de l'Union ont sensiblement amélioré leur coordination dans la lutte contre le terrorisme, en partie par l'intermédiaire des «plates-formes de coopération» mises en place par Europol et Eurojust.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a une fonction de co-législateur en ce qui concerne les mesures de détection et de prévention des activités terroristes et criminelles?

Le Parlement européen a adopté une directive exigeant des sociétés de télécommunications qu'elles conservent pendant 24 mois certaines données relatives aux appels (origine, destination, localisation des communications par téléphone et sur internet). Cela fait partie d'une stratégie de lutte contre le terrorisme et le crime organisé. La directive fixe aussi des normes de protection des données.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a grandement contribué à raffermir la confiance des consommateurs dans le commerce transfrontalier en leur assurant un accès à la justice dans l'État membre où ils résident et une protection légale dans l'État membre où ils effectuent leurs achats?

En qualité de co-législateur, le Parlement européen a pris des mesures de protection des consommateurs dans les litiges concernant les contrats qu'ils ont conclus. Ces mesures améliorent leur protection légale et leurs possibilités de recours en justice.

- **Saviez-vous** que le Parlement européen a contribué à résoudre des conflits familiaux transfrontaliers tels que des divorces ou des gardes d'enfant?

Le Parlement européen a pris part à l'adoption d'une législation européenne qui assure une reconnaissance mutuelle entre États membres des décisions touchant le droit de la famille et qui encourage les parties en conflit à avoir recours à un médiateur familial.

L'élargissement

- **Saviez-vous** que le Parlement européen décide quels sont les pays qui peuvent adhérer à l'Union européenne?

Les États membres de l'Union européenne ne peuvent accepter de nouveaux membres qu'avec l'accord du Parlement européen. Les pays candidats actuels sont la Croatie, l'ancienne république yougoslave de Macédoine et la Turquie, tandis que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie et le Kosovo sont des candidats potentiels. Le Parlement européen évalue leurs progrès et c'est lui qui a le dernier mot pour décider si ces pays deviendront de nouveaux États membres ou non.

- **Saviez-vous** que l'élargissement de l'Union européenne a amélioré la sécurité des Européens?

Ainsi, dans le cas des derniers élargissements, le soutien et les conseils de l'Union européenne ont aidé les pays sortis du communisme à devenir des États membres démocratiques et politiquement stables en plein essor économique.

- **Saviez-vous** que les douze États membres qui ont adhéré à l'Union en 2004 et 2007 sont des marchés nouveaux intéressants pour les entreprises des anciens États membres et qu'ils leur offrent d'excellentes occasions d'investir à l'étranger?

Les deux élargissements successifs ont amené plus de 100 millions de nouveaux consommateurs dans le marché intérieur. En 2007, les nouveaux États membres représentaient 7,5 % des exportations totales des entreprises des anciens États membres, contre 4,7 % en 1999. Le commerce entre les anciens et les nouveaux États membres a presque triplé en moins de 10 ans (de 175 milliards d'euros en 1999 à environ 500 milliards en 2007).

- **Saviez-vous** que les travailleurs des nouveaux États membres ont dynamisé les marchés du travail des anciens États membres, au lieu de constituer une menace d'accaparement des emplois comme cela a souvent été dit?

Les travailleurs des nouveaux États membres ont permis de satisfaire l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans les anciens États membres et ont ainsi grandement contribué au maintien d'une forte croissance économique.

Au Royaume-Uni, par exemple, les travailleurs en provenance des nouveaux États membres ont occupé un demi-million d'emplois vacants depuis 2004. Cela a incité d'autres pays à ouvrir aussi leur marché du travail.

- **Saviez-vous** que les nouvelles opportunités de commerce, les incitations à la modernisation et la hausse des investissements étrangers ont permis d'améliorer la performance globale des économies des nouveaux États membres depuis leur adhésion en 2004?

Pendant les cinq ans qui ont suivi leur adhésion, la croissance moyenne du PIB des nouveaux États membres s'est établie entre 3,4 % et 5,6 % et leurs échanges commerciaux ont augmenté de 16,2 %. Les salaires moyens ont augmenté dans tous les nouveaux États membres, ainsi que la proportion des personnes travaillant dans le secteur des services et dans les industries de haute technologie.

L'Union européenne dans le monde

- **Saviez-vous** que l'Union européenne est le premier donateur d'aide au développement dans le monde?

L'Union européenne (la Commission et les contributions des différents États membres) donne environ 60 % de l'aide mondiale, soit une somme totale de 49 milliards d'euros en 2008, et compte ainsi réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement au cours de la prochaine législature du Parlement européen. L'Union joue aussi un rôle de précurseur en rendant l'aide plus efficace et en assurant la cohérence des autres politiques de l'Union, portant sur le commerce, l'environnement ou l'agriculture, avec les objectifs de développement. Le Parlement européen est toujours aussi fermement engagé grâce au «consensus européen pour le développement» établi en 2005 entre les institutions de l'Union et les États membres.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne ne se contente pas d'aider ses États membres à surmonter la crise financière mais qu'elle a été la première à agir, après le sommet du G-20 en avril, pour soutenir les pays en développement touchés par le ralentissement de l'activité économique?

Un train de mesures a été décidé pour accorder davantage de moyens au développement, donner la priorité aux plus vulnérables et rendre l'aide actuelle plus efficace. La Commission affecte 3 milliards d'euros aux dépenses sociales. 500 millions d'euros supplémentaires seront mis à disposition pour former un «filet de sécurité». En travaillant ensemble, les 27 États membres et la Commission sont bien plus efficaces; ils font ainsi meilleur usage de chaque euro consacré à l'aide et peuvent servir de modèle aux autres donateurs dans le monde.

En début d'année, la Commission européenne est parvenue à un accord qui permettra de fournir un milliard d'euros d'aide alimentaire à plus de vingt pays considérés comme les plus vulnérables. Le Parlement européen a approuvé cet accord en sa qualité d'autorité budgétaire. En outre, un accord portant sur 2,7 milliards d'euros d'aide dans les domaines de la santé, de l'éducation et du changement climatique a été signé avec le groupe des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique).

Cet accord s'inscrit dans la continuité du partenariat solide que l'Union européenne entretient avec ces pays depuis plus de cinq décennies.

- **Saviez-vous** qu'avec l'aide du Parlement européen, l'Union européenne soutient la démocratie et la bonne gouvernance dans le monde entier?

Chaque année, les députés européens conduisent des équipes d'observateurs chargés de suivre les élections dans les pays où la démocratie est fragile ou menacée. Grâce au Parlement européen, l'Union européenne dispose d'un budget spécial en faveur de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde entier qui permet, par exemple, de soutenir les organisations non gouvernementales dans leur travail sur le terrain. Il existe aussi un certain nombre de groupes et d'organismes parlementaires communs, comme l'Assemblée parlementaire paritaire avec les pays de l'ACP.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne est le premier donateur d'aide humanitaire au monde?

La Commission européenne apporte une aide rapide aux victimes les plus démunies des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme en dehors de l'Union européenne. Elle collabore avec les organisations humanitaires dans les zones de crise et finance une aide qui va directement aux personnes en détresse, quels que soient leur nationalité, leur religion, leur sexe ou leur origine ethnique. En accord avec les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, le seul but de cette aide est de sauver des vies et de soulager la souffrance. Le Parlement européen joue un rôle important puisqu'il alloue les fonds destinés à l'aide humanitaire et assure un suivi de la manière dont l'argent est dépensé.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne est à l'avant-garde de l'aide apportée aux femmes pour lutter contre la pauvreté?

L'Union européenne mène des actions d'alphabétisation des femmes adultes, de lutte contre les inégalités entre les sexes et d'émancipation des femmes dans les zones de conflit. Le Parlement européen s'engage sans relâche en faveur d'une plus grande place des femmes dans les travaux de développement, comme le prouve son récent rapport sur «l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les relations extérieures de l'Union et dans la consolidation de la paix».

- **Saviez-vous** que l'Union européenne aide les habitants des pays en développement à avoir accès à l'eau potable?

L'Union européenne a lancé l'initiative «De l'eau pour la vie» qui vise à donner aux habitants des pays en développement un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement et à améliorer la gestion des ressources en eau. En mars 2009, le Parlement européen a voté une résolution qui déclare que l'eau est un bien commun et doit rester sous contrôle public. Elle cherche également à faire de l'accès à l'eau potable un droit fondamental et universel.

- **Saviez-vous** qu'avec l'aide du Parlement européen, l'Union européenne aide l'Autorité palestinienne à améliorer la vie du peuple palestinien et à préparer un accord de paix avec Israël?

L'Union européenne a engagé 300 millions d'euros pour financer la réforme de l'administration et des services sociaux, le développement des entreprises et des infrastructures, ainsi que pour soutenir les réfugiés palestiniens. Le Parlement européen contribue activement à ces politiques et a des réunions régulières avec les représentants des parlements palestinien et israélien.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne aide à reconstruire l'Irak?

La Commission soutient la reconstruction de l'Irak depuis 2003. Cette aide permet d'alléger les problèmes auxquels est confronté le peuple irakien dans ses efforts de reconstruction depuis la fin

de la guerre. En 2008, le Parlement européen a adopté une résolution invitant à accroître le rôle de l'Union européenne en Irak et à prendre des mesures d'aide aux réfugiés irakiens.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne est engagée dans la restauration de la stabilité en Géorgie?

La Commission a approuvé un plan de soutien de 500 millions d'euros d'aide, dont 61 millions pour aider les personnes déplacées en raison du conflit avec la Russie. Le Parlement européen, qui partage la compétence budgétaire avec le Conseil, a approuvé ce plan et supervise son application.

- **Saviez-vous** que l'Union européenne protège les entreprises des pratiques commerciales déloyales?

L'Union européenne défend le libre-échange au moyen de ses règles de sauvegarde et de lutte contre le «dumping» et les subventions. Ces règles permettent à l'Union européenne de protéger ses producteurs contre les importations déloyales ou subventionnées et contre les importantes variations des flux commerciaux, lorsqu'elles sont néfastes à l'économie de l'Union. Par l'intermédiaire de sa commission du commerce international, le Parlement européen est étroitement engagé dans les politiques de l'Union sur le commerce.